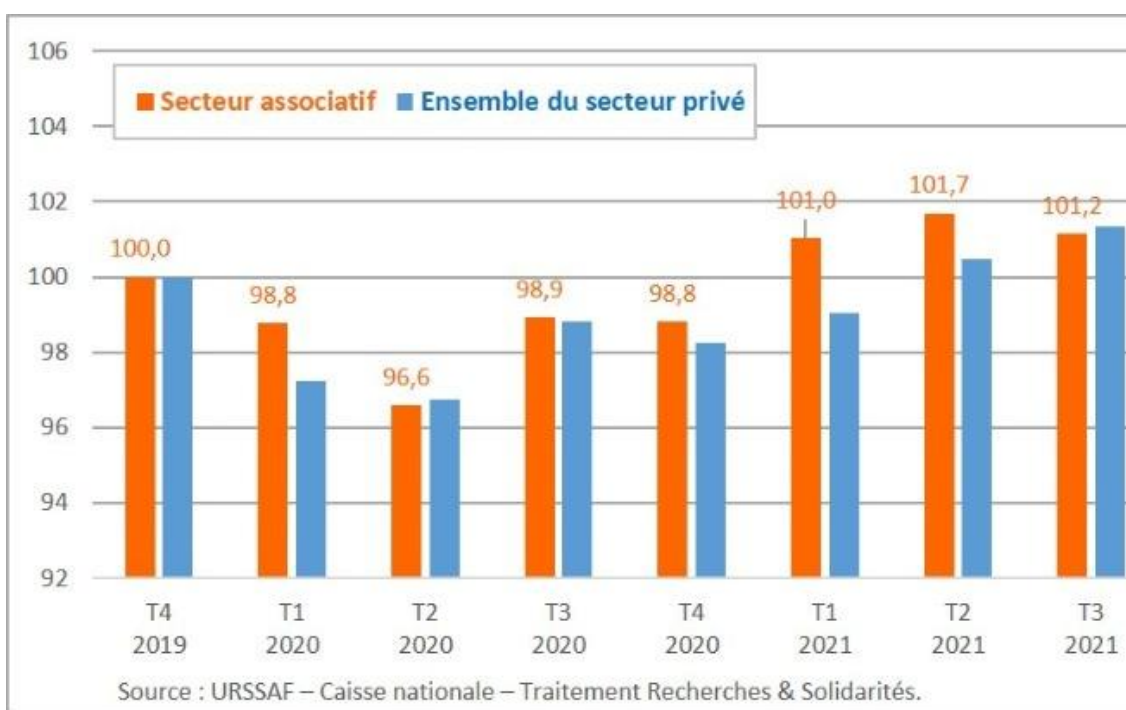


L'emploi au 1er trimestre 2022

Ce graphique, en base 100 au 4ème trimestre 2019, avant la crise, montre l'évolution trimestrielle des effectifs salariés.



Au regard de la situation au 4ème trimestre 2019, avant le début de la crise, le secteur associatif affiche une progression de 3,8%, et il distance l'ensemble du secteur privé (2,3%).

Ce graphique complémentaire montre la stabilité du secteur sanitaire et social, tout au long de la crise.



Présenté également en base 100 à partir du même repère, avant la crise, il montre que les circonstances ont placé le secteur sanitaire et social en première ligne. Les autres secteurs, comme le sport ou encore la culture, ont beaucoup souffert mais se relèvent depuis le dernier trimestre 2021, ce qui se traduit dans la courbe de l'ensemble associatif.

Le moral des responsables associatifs

Merci une fois encore aux 2 776 responsables associatifs qui ont pris la parole, au printemps 2022, dans le cadre de notre baromètre d'opinion. Leurs témoignages permettent de dresser un état des lieux précis de la situation des associations avec un recul de trois années antérieures à la crise (2017-2018-2019), puis une seule année blanche – et pour cause – en 2020.

Un webinaire est organisé vendredi 22 juillet de 10h à 11h30, avec le Mouvement associatif, pour présenter et échanger autour du baromètre 2022 de l'opinion des responsables associatifs.

[Vous inscrire](#)

Ces résultats sont également en ligne, [les découvrir ou les télécharger](#).

A paraître à l'automne

Comme chaque année, à la rentrée, une nouvelle édition de **La France Associative en mouvement**, la 20ème, sera mise à disposition de tous ceux et toutes celles qui s'intéressent à la vie associative. Elle livrera les derniers chiffres disponibles sur le secteur : emploi (URSSAF et MSA en 2021), créations d'associations (jusqu'au 30 juin 2022), bénévolat, service civique... Elle sera prolongée par un **Panorama** dans chacune des régions, en partenariat avec l'INJEP et par un **Essentiel** dans chacun des départements, en coopération avec la DJEPVA.

Passez un très bel été et rendez-vous donc à la rentrée avec ces nouvelles publications !

Cette newsletter vous a plu ? N'hésitez pas à la partager autour de vous avec [ce lien d'inscription](#) et rejoignez-nous sur les réseaux sociaux.

